

Annexe 1 :

Calendrier des travaux relatifs à la production des annexes au PLF 2010

Après la tenue des réunions de répartition, la prochaine étape de préparation du PLF 2010 consistera à :

- finaliser les annexes bleues par mission et pour les comptes spéciaux non dotés de crédits ;
- finaliser parallèlement les annexes jaunes et documents de politique transversale, selon les modalités déjà exposées dans les circulaires 1BLF-09-3024 du 10 juin 2009 et 1BLF-09-3018 du 1^{er} avril 2009.

Ces travaux s'organiseront sur la base du calendrier suivant :

Mois	« Bleus » par mission et pour les comptes spéciaux non dotés de crédits	« Jaunes » et documents de politique transversale (DPT)
Juin	Saisie par les ministères et la direction du budget des modifications des libellés des objectifs et indicateurs apparaissant dans le Tome 2 du DOFP.	Préparation des DPT avec les bureaux sectoriels et les ministères.
Juillet	Formations Farandole : 9 juillet (Cf. annexe 10 de cette même circulaire pour les modalités précises de ces séances) Ouverture de l'accès à Farandole : 6 juillet pour les programmes dont la maquette est stabilisée et dès que la maquette est stabilisée pour les autres programmes. <i>Ministères</i> : saisie : - de la présentation des programmes et actions, - de la présentation stratégique du PAP, signée du responsable de programme, - de la présentation des objectifs, des valeurs chiffrées des indicateurs et des précisions méthodologiques. livraison le 15 juillet	Intégration des indicateurs des PAP dans les DPT Préparation des jaunes par les ministères. Transmission des fiches interministérielles aux responsables de jaunes.
Août	<i>Ministères</i> : - saisie de la partie opérateurs : livraison le 7 août - saisie des crédits, fonds de concours et attributions de produits et JPE : livraison le 14 août - saisie de l'analyse des coûts des programmes et des actions : livraison au plus tard le 10 août aux CBCM et le 17 août par les CBCM à la direction du budget¹ Édition des annexes budgétaires au PLF	
Septembre	Deuxième quinzaine de septembre : Conseil des Ministres	2 septembre : Transmission des Jaunes et des DPT à la direction du budget

¹ Cf. circulaire relative aux travaux d'analyse des coûts en cours de diffusion.